

Groupe MSA Midi-Pyrénées Nord



2ème régime obligatoire de protection sociale, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) protège les exploitants et les salariés agricoles, qu'ils soient en activité ou retraités et, pour chacune de ces catégories, leurs famille, conjoint et enfant(s). Pour mieux répondre à leurs attentes, la MSA s'appuie sur son réseau de délégués élus tous les 5 ans par l'ensemble des adhérents.

LA MSA

35

caisses MSA en réseau

5 901 724

ressortissants (*)

26,9

milliards d'euros de prestations sociales (légales et extra-légales) versées par le régime agricole en 2019

3 177 242

personnes protégées en maladie (*)

3 257 514

personnes couvertes en ASS (*)

LE GROUPE MSA MIDI-PYRÉNÉES NORD

4 départements regroupés (12 - 81 - 46 - 82)

621 collaborateurs CDI en MSA (*)
dont 60 collaborateurs CDI en MSA Services (*)

851 élus titulaires et suppléants

950 952 milliers d'euros de prestations versées (*)

Les chiffres MSA

369 409 milliers d'euros de cotisations émises (*)

217 468 ressortissants (dont 132 324 couverts en action sociale) (*)

(*) Chiffres 2020

Jean-Pierre Dilé Président
Philippe Herbelot Directeur général

Une entreprise unique à présence départementale forte et basée sur un système démocratique.

- *Un Conseil d'administration constitué de 40 membres représentant également les 4 départements.*
- *Les administrateurs participent à diverses commissions et comités.*
- *Une Commission de la Vie mutualiste composée de 26 administrateurs et des 26 présidents de Comités territoriaux.*
- *Un réseau de 851 délégués.*



La force d'une présence

Un guichet unique :

- *Des missions de service public*
 - *Protection sociale*
 - *Cotisations*
 - *Recouvrement/contentieux*
- *Des missions d'accompagnement*
 - *Action Sanitaire et Sociale (ASS)*
 - *Santé-Sécurité au Travail (SST)*
 - *Relation clients (rendez-vous prestations...)*

Et plus encore...

Une offre de services sur les territoires (cf. p.4)

Les rendez-vous prestations

Plaçant l'adhérent au coeur de sa préoccupation et du guichet unique, la MSA, avec les **«rendez-vous prestations»**, peut établir un bilan de situation globale au regard de l'ensemble des prestations auxquelles une personne peut prétendre.

La finalité ce dispositif est que chacun puisse bénéficier de l'intégralité de ses droits.

En 2020, 1 194 rendez-vous prestations.

Accueils physique et téléphonique

Horaires d'ouverture

8 h 30 - 12 h 00

13 h 30 - 16 h 30

*La MSA MPN
reçoit uniquement
sur rendez-vous*

*Prendre rendez-vous depuis
«Mon espace privé»
sur mpn.msa.fr*



Lieux d'accueil

Aveyron

Rodez
Espalion
Millau
St Affrique
Villefranche

Lot

Cahors
Figeac
Gourdon

Tarn

Albi
Castres
Gaillac

Tarn et Garonne

Montauban
Caussade
Castelsarrasin-Moissac

**Il est possible d'effectuer
des démarches en ligne 24h/24
en se connectant sur mpn.msa.fr**

- *Demander un rendez-vous*
- *Consulter les paiements*
- *Déposer des documents*
- *Effectuer une demande (allocation, retraite, carte européenne...)*
- *Demander une attestation*
- *Déclarer un salarié, un accident du travail, un changement d'adresse*
- *Consulter et régler les factures par prélèvement, par télépaiement ou par ordre de virement*
- *Effectuer des simulations...*

MPN en 2020... quelques chiffres

- 128 323 personnes assurées en maladie,
⇒ 643 135 milliers d'€ de prestations versées,
- 19 042 familles bénéficiaires d'au moins une prestation familiale,
⇒ 93 668 milliers € de prestations versées

**Pour obtenir un code personnel
par mail ou sms : inscription sur
mpn.msa.fr**

Soutenir les populations agricoles et rurales

► Les jeunes

- Appel à projets jeunes (APJ)
- Prévention dans les lycées agricoles avec les journées écoles
- Aides et dispositifs en faveur des vacances et loisirs

► Les actifs

- Création du soutien à l'entrée dans la vie active des jeunes
- Formations santé-sécurité au travail
- Accompagnement individuel dans le cadre de projets en lien avec l'amélioration des conditions de travail
- Accompagnement au projet individuel pour l'insertion des personnes fragiles
- Mise en place de contrats de prévention avec les entreprises agricoles et de contrats d'accompagnement avec les exploitants et les très petites entreprises.

► Les retraités

- Aide ménagère à domicile
- Ateliers mémoire (PEPS Eureka)
- Ateliers Equilibre
- Ateliers du Bien Vieillir
- Aide aux aidants
- Charte de solidarité avec les Aînés

► Les territoires ruraux

- Soutien aux initiatives locales (SIL)

► L'offre de services

- MARPA
- Présence Verte (1ère association nationale)
- Présence à domicile 82
- Laser Emploi 81
- Laser Emploi 82
- La Ruche Ameria
- Bulle d'air

**Il n'est jamais trop tard
pour réécrire l'histoire.**

AGRI'ECOUTE

**Service d'écoute 24h/24
et 7j/7 dédié au monde
agricole et rural**

09 69 39 29 19

(Prix d'un appel local)

Vous-même ou quelqu'un de votre entourage est en situation de détresse. Avant qu'il ne soit trop tard, Agri'écoute permet de dialoguer à tout moment et anonymement avec un écoutant professionnel. Ne restez pas seul face aux difficultés.

Contacts presse :

Clotilde Pernin - Responsable Communication

pernin.clotilde@mpn.msa.fr

tél : 05 65 75 39 52 - port : 06 45 51 12 76

Anne Caumes - caumes.anne@mpn.msa.fr

tél : 05 65 75 39 76

mpn.msa.fr

Twitter 

MSA Midi-Pyrénées Nord